

## Suivi sanitaire de ces 2 dernières semaines

### Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	11	/	/	1	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
Pyrale du buis	3	5				

#### Animatrice référente

Béatrice REAUTE  
FREDON NORMANDIE  
02.30.32.16.49  
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

#### Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ  
ASTREDHOR  
02.35.12.26.22  
marie-laure.winocq@astredhor.fr

#### Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

#### Abonnez-vous sur

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



#### Météorologie :

Un temps variable entre passage nuageux et éclaircies est annoncé pour ce week-end et début de semaine prochaine. Les températures devraient rester assez fraîches dans l'ensemble, autour des 20°C.

**Horticulture :** Aucune observation à signaler pour ce BSV

#### Pépinière :

- Ravageurs : vigilance sur les chrysomèles, les cicadelles, les pucerons, les tétranyques, les psylles et les tenthrèdes.

- Maladies : surveillance du chancre du pommier et d'attaque d'*Oïdium*.

#### Piégeage :

- *Duponchelia fovealis* : aucune capture.
- Pyrale du buis : aucune capture.

**Méthodes alternatives :** des produits de biocontrôle existent.

#### Information réglementaire :

document « synthèse réglementaire »



### Planter des cultures allélopathétiques en horticulture et en PPMA.

Cette technique consiste à planter des plantes de services ayant des effets allélopathétiques défavorisant la présence d'adventices au sein de parcelles horticoles.

A retrouver [ICI](#) sur le site d'Ecophytopic et accéder à la [fiche technique](#).

# HORTICULTURE

## Les ravageurs

### Suivi de piégeage *Duponchelia fovealis* :



Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 18 sur des cultures de plantes fleuries (principalement cyclamen et *Kalanchoe*) chez les 12 producteurs du réseau Normand :  
Aucun papillon a été piégé ces 2 dernières semaines.

Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen  
Photo de droite : Adulte de *Duponchelia fovealis* (ASTREDHOR SM)

Pour rappel, les larves de *Duponchelia fovealis* sont très polyphages. Il s'agit surtout d'un ravageur des cultures sous serre. Originaire des Iles Canaries et signalé depuis 1988 en France, il pose de plus en plus de problèmes dans les serres des horticulteurs car il est difficile à détecter. C'est pourquoi un suivi particulier est réalisé afin de capturer les adultes mâles qui permettront de mettre en évidence la présence de ce ravageur.

#### Prophylaxie :

☞ Soyez vigilants lors d'introduction de plants dans les serres (nouvelle mise en culture ou végétaux de négoce).

# PEPINIERE

## Les ravageurs

### Acariens (1 établissement concerné) :

- Tétranyques :



Adulte et œuf de tétranyque

Sous tunnel, des œufs et des larves de tétranyques ont, de nouveau, été observés sur céanothe. Le foyer est important.  
Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toile qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller sous abris, les conditions météo sont favorables à leur développement.

La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, sous abri, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

#### Prophylaxie :

- ☞ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.
- ☞ Désherbez la serre et ses abords ;
- ☞ Surveillez à proximité des points les plus chauds de la serre ;
- ☞ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées de la serre.

### Charançons (1 établissement concerné) :



- Cultures fruitières :

Des dégâts de rhynchites coupe-bourgeons ont été observés ponctuellement sur pommier. Les dégâts correspondent à de jeunes pousses sectionnées par l'adulte pour pondre et déposer ses œufs. Les attaques sont généralement localisées sur quelques sujets.

Evolution à suivre : en fin de risque, on ne compte qu'une génération par an au printemps. Surveiller la présence de jeunes pousses fraîchement sectionnées.

Dégât caractéristique et adulte de rhynchite coupe-bourgeons

### Chenilles :

- Cultures fruitières (1 établissement concerné):

La présence de chenilles défoliatrices est toujours signalée sur pommier, prunier, cerisier et châtaigner.

Evolution à suivre : les conditions météo sont favorables au développement des chenilles.

- Cultures ornementales (1 établissement concerné):

Sous abri, quelques larves de la tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*, ont été observées sur *Choisya ternata*. Les chenilles tissent une toile sur les jeunes pousses pour se nymphoser et bloquent alors la pousse.

Evolution à suivre : à surveiller.

#### Prophylaxie :

↳ La pose de piège permet de détecter leur présence.

### Chrysomèles :

- Altises (1 établissement concerné) :



Adulte d'Altise sur Fuchsia

En extérieur, des adultes d'altise ont été observés sur des cultures de laurier-tin et d'*Eleagnus ebbingei*. Les dégâts des adultes sont des morsures de nutrition sur les feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller sur certaines cultures (fuchsias notamment) en cas de fortes populations. Les morsures des feuilles réduisent la valeur commerciale des végétaux.

- Galéruque de l'Aulne (1 établissement concerné) :



Adulte de Galéruque de l'Aulne

Quelques adultes et larves d'*Agelastica alni* ont été observés sur des aulnes dans la Manche. Ce galéruque peut également s'observer sur charme, noisetier, hêtre et tilleul.

L'espèce hiverne à l'état d'adulte et reprend son activité au printemps. Les femelles pondent leurs œufs en plusieurs groupes. Les larves s'alimentent en décapant la face supérieure des feuilles.

Les dégâts des larves sont surtout préjudiciables aux jeunes sujets car ils les affaiblissent et perturbent leur croissance.

Evolution à suivre : risque en cours sur jeunes sujets. Surveillez la présence de larves, il n'y a qu'une seule génération par an.

### Cicadelle (3 établissements concernés) :



Cicadelle de la mélisse

- Cicadelle de la mélisse (2 établissements concernés) :

Sous abris, des attaques importantes de cicadelle, *Eupteryx sp*, ont été observées sur des cultures de romarin et de lavande papillon. Les feuilles présentent de nombreuses traces de piqûres de nutrition.

Evolution à suivre : à surveiller sur toutes les Lamiacées. Par leurs piqûres sur les feuilles, elles déprécient la valeur des plantes.



- Cicadelle écumeuse (1 établissement concerné) :

A l'extérieur, des larves d'aphrophore écumeuse autrement appelées « crachats de coucou » ont été aperçues sur divers végétaux. Les larves se nourrissent de la sève et se recouvrent d'une masse spumeuse (mélange d'air et « d'excréments » larvaires) avant d'atteindre leur maturité au cours de l'été.

Ces amas mousseux servent à la fois d'isolant climatique et de protection contre les prédateurs.

Larve d'Aphrophore écumeuse, « Crachat de coucou »

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec**

**Evolution à suivre :** Ces amas spumeux sont inesthétiques mais n'ont pas de réelle incidence pour les plantes. On peut noter quelques déformations des feuilles ou des jeunes pousses. Cependant, l'aphrophore écumeuse comme tous les insectes piqueurs-suceurs peut être vectrice de virus ou de bactériose.

**Psylles (1 établissement concerné) :**

Sous abris, de nombreuses larves du psylle de l'éléagnus, *Cacopsylla fulguralis*, ont été observées sur des plants d'*Eleagnus ebbingei*.

**Evolution à suivre :** à surveiller particulièrement sous abris. Les larves sécrètent du miellat et des exsudats blancs filamenteux ce qui permet de repérer leur présence. Le miellat provoque le développement de fumagine. Les attaques entraînent également la déformation des jeunes pousses et des feuilles.

**Prophylaxie :**

- ↳ Un arrosage des plantes par aspersion limite les populations.
- ↳ Observez attentivement les foyers afin de détecter la présence de la faune auxiliaire et notamment de punaises prédatrices.

**Pucerons (11 établissements concernés) :**

• **Cultures fruitières :**



Pucerons cendrés

Les foyers de pucerons sont toujours importants :

- Présence de pucerons verts sur pommier et chataîgnier ;
- Présence de pucerons noirs sur cerisier et pommier ;
- Présence de pucerons cendrés sur pommier ;
- Présence localement de pucerons lanigères sur pommier.

De nombreuses fourmis ont été observées. Celles-ci viennent se nourrir du miellat sécrété par les pucerons.

Des auxiliaires sont bien présents dans les foyers : coccinelles (larves et adultes), carabes, syrphes (œufs et adultes), hyménoptères parasitoïdes et araignées.

**Evolution à suivre :** surveiller l'évolution des populations notamment du puceron cendré qui peut provoquer des déformations importantes des jeunes pousses. Les conditions météo sont favorables à leur développement. Surveillez également l'action de la faune auxiliaire qui peut suffire à contenir le développement des pucerons.

• **Cultures ornementales :**



Pucerons laineux du hêtre

- présence sous abris parfois importante sur de nombreuses cultures : *Abelia sp*, fusain, *Photinia sp*, *Viburnum sp*, *Pittosporum tobira*, *Pittosporum heterophyllum*, *Feijoa sp* et cordylone.
- présence modérée en extérieur sur hêtre (pucerons laineux) et sur *Abies sp* (puceron du genre *Cinara*).

En extérieur, de nombreux auxiliaires ont été observés dans les foyers : coccinelle (larves et adultes), larves de syrphes.

**Evolution à suivre :** surveiller l'évolution des populations, les conditions météo sont favorables à leur développement. Surveillez également l'action de la faune auxiliaire qui peut suffire à contenir le développement des pucerons.

**Thrips (1 établissement concerné) :**

En cultures fruitières, quelques thrips ont été observés sur pommier.

**Evolution à suivre :** pas de risque pour cette culture.

**Tenthredès (1 établissement concerné) :**

- **Tenthredès limaces :**



Tenthredène-limace sur frêne

Dans la Manche, une attaque assez importante de larves de tenthredène-limace a été observée sur frêne. Cette tenthredène, *Macrophya punctumalbum*, peut également s'attaquer aux cultures de troène et de lilas.

Les larves provoquent d'importantes défoliations en découpant des trous dans les feuilles pour se nourrir. Ces larves vont se développer tout l'été et arriveront en fin de croissance à l'automne. Elles vont pénétrer alors dans le sol pour former un cocon dans lequel elles passeront l'hiver. Les adultes émergeront au printemps de l'année prochaine.

**Evolution à suivre :** stade larvaire en cours. Le risque demeure jusqu'à l'automne.

**Suivi piégeage de la Pyrale du Buis :**



Piège et adulte de Pyrale du buis

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, des producteurs de la filière Cultures ornementales participent au dispositif de piégeage de la pyrale du buis. Ce réseau de piégeage permet d'évaluer la présence de ce ravageur dans la région Normande. Les premiers individus ont été observés en 2015 sur Caen.

L'installation des pièges a débuté en semaine 20.

Aucun papillon n'a été piégé dans l'ensemble du réseau Normand.

**Description :** La chenille de pyrale du buis est de couleur verte avec une tête noire luisante. Elle se nourrit des feuilles de toutes les espèces de buis. Elle recouvre les buis de fils soyeux et l'on peut également remarquer sa présence par des déjections vert foncé sur les feuilles ou tombées au sol et des cocons tissés entre les feuilles.

Ce ravageur peut effectuer plusieurs générations par an.



Chenilles de Pyrale du buis

**Evolution à suivre :** surveillez la présence de chenilles dans vos buis, après avoir passé l'hiver dans un cocon, elles ont repris leur activité aux printemps. Les premiers adultes devraient bientôt émerger.

**Les maladies**

### Chancre européen (1 établissement concerné) :



Quelques pommiers présentent des chancres européens plus ou moins importants provoqués par le champignon *Nectria galligena*.

Evolution à suivre : les contaminations se font au printemps et surtout à l'automne lorsque le temps est doux et pluvieux. Le risque est présent dès qu'il y a du chancre : les pluies disséminent les spores de ce champignon provoquant de nouvelles contaminations.

Chancre européen sur pommier

#### Prophylaxie :

- ↪ Eliminez les sujets ou rameaux atteints.
- ↪ Désinfectez vos outils entre les sujets pendant les opérations culturales.
- ↪ Evitez les excès d'azote.

### Oïdium (2 établissements concernés) :

En extérieur et sous abris, des taches d'oïdium ont été observées sur culture d'aubépine et d'amélanchier cultivée en conteneur.

Evolution à suivre : les conditions météo restent favorables à son développement. Ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

## « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrôle/>

**Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages**

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :  
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## Informations réglementaires

### Santé des végétaux, synthèse réglementaire



Afin de vous aider à assurer la surveillance des ONR (organismes nuisibles réglementés), la DGAL a mis à votre disposition un document « Synthèse réglementaire » qui a pour vocation de regrouper sur un même tableau des exigences réglementaires (arrêtés, règlement d'exécution, règlement santé des végétaux et directives de commercialisation) par espèce et par organisme nuisible (ON).

Ce tableau sera complété et actualisé périodiquement mais n'a pas de valeurs réglementaires. Il convient de se référer aux derniers textes réglementaires disponibles sur [Eur-Lex](#).

#### Information sur l'utilisation du tableau :

Un filtre sur l'espèce végétale est possible. Attention certaines espèces sont regroupées en catégorie (# = toutes espèces de plantes par exemple).

Les espèces végétales listées pour les organismes de quarantaine et les organismes de quarantaine de zone protégée ne sont là qu'à titre indicatif et ne sont pas exhaustives. La liste se base sur les informations disponibles sur la database du [site de l'OEPP](#).

Les organismes nuisibles de quarantaine (OQ) et les organismes nuisibles de quarantaine de zone protégée (OQZP) sont réglementés quelle que soit l'espèce végétale sur laquelle ils sont détectés. En cas de suspicion, il convient d'avertir l'autorité compétente.

A retrouver [ICI](#) et descendre en bas de la page :

À télécharger

Santé des végétaux - synthèse réglementaire (XLSX, 769.31 Ko)